

## Bilan de la Constituante.

## UN PROJET SUR LE BON CAP

Le projet de nouvelle Constitution, tel qu'il ressort de la deuxième lecture, recueille une large approbation au sein des différents groupes. Petit tour d'horizon.



PHILIPPE CASTELLA

Satisfaction réaliste, à défaut d'enthousiasme. Tel est le sentiment quasi général à l'issue de la deuxième lecture du projet de nouvelle Constitution cantonale. En attendant les dernières retouches dans un mois. «Il y a un chemin considérable qui a été parcouru entre la première et la deuxième lecture», convient le président Christian Levrat.

Le capitaine est heureux d'avoir pu redresser la barre d'un navire au milieu des icebergs. «J'étais extrêmement inquiet cet été après la procédure de consultation», a-t-il avoué jeudi dans son discours d'adieu comme président à la Constituante. C'est pourquoi il a incité les chefs de groupe à s'asseoir à la même table pour discuter. Ils ont pu trouver un compromis sur six points essentiels (lire ci-dessous).

## «IL A GAGNÉ EN COHÉRENCE»

«Aujourd'hui, je suis confiant, a-t-il poursuivi. J'ai l'impression que la Constituante a entendu les signaux de la population. Notre projet a gagné en cohérence et en maturité. Il devrait être possible d'envisager avec sérénité la votation populaire.»

Ce discours prononcé à la tribune est répété en écho par la plupart des chefs de groupe. «On a un projet qui peut être accepté par tout le monde et il y a des nouveautés dans certains domaines», observe le chef démocrate-chré-

tien Laurent Schneuwly. L'épuration souhaitée a été mise en œuvre. Nombre d'articles qui n'étaient pas jugés de rang constitutionnel sont passés à la trappe.

Cette coupe dans le lard réjouit aussi les radicaux. «L'essentiel du travail d'élimination a été opéré», constate leur chef Denis Boivin. Reste qu'il n'est pas pleinement satisfait. La majorité des radicaux a d'ailleurs affiché son mécontentement en rejetant la deuxième lecture en votation finale. Un choix tactique? «Un signe afin de montrer que, pour l'instant, on ne peut pas soutenir ce projet devant le peuple», explique-t-il. Toutefois, le chef radical reconnaît qu'il «ne manque pas grand-chose» pour obtenir ce soutien. Il souhaite des retouches en janvier lors de la troisième lecture sur quelques points: allocations familiales, PACS, droit de vote des étrangers.

## L'ÉTIQUETTE DE GAUCHE

Les démocrates du centre ont aussi marqué leur opposition jeudi en votation finale. Leur chef Ueli Johner confesse un sentiment mitigé: «On n'est pas tellement content, mais ça aurait pu être pire.» Le droit de vote accordé aux étrangers sur le plan communal et l'assurance-maternité lui restent en travers de la gorge. Pour lui, le projet conserve son étiquette de gauche.

Du côté des socialistes, le chef du groupe Alain Berset perçoit dans le projet «des améliorations objectives par rapport à la situation actuelle et des solutions tournées vers l'avenir. Mais évidemment, on a dû faire des concessions.» Il souhaite pouvoir rouvrir en janvier la discussion

sur la problématique des travailleurs pauvres.

## «UNE BELLE VITRINE»

Cheffe du groupe citoyen, Mélanie Maillard partage un espoir identique. Elle se satisfait d'avoir réussi à faire passer quelques idées, même si les compromis furent nombreux. Peter Jäggi, chef du groupe chrétien-social, juge le projet «moderne et novateur», quand bien même il ne l'est pas autant que souhaité.

Le mot de la fin est pour Félicien Morel, chef du groupe Ouverture: «On a une belle vitrine dans laquelle on présente de beaux produits. Encore faudra-t-il pouvoir se les payer!» PhC

## Destination débat pour les langues

Certains sujets du projet de Constitution restent très sensibles. Un petit échantillon des points les plus chauds, qui promettent encore un débat en troisième lecture:

- L'article sur les langues est l'un des plus discutés. Le principe de territorialité, jugé trop rigide par certains, est maintenu. Les constituants ont ainsi choisi une proposition du Conseil d'Etat. Le concept de bilinguisme a été réintroduit en dernière minute.

- Le préambule qui a été examiné pour la première fois en deuxième lecture pose un problème de base: faire référence à Dieu ou pas. Les constituants ont choisi la voie du milieu en faisant référence à la fois à Dieu et à des valeurs puisées dans d'autres croyances. Mais ce consensus laisse de grandes frustrations.

- Les constituants ont joué au yo-yo avec le nombre de députés. La dernière lecture devra trancher: le laisser à 130 ou l'abaisser à 110 comme le suggérerait la première lecture.

- La notion de districts dirigés par des préfets réapparaît aussi. Alors que les constituants avaient mis auparavant sur la définition plus générale de circonscriptions, par souci de sou-

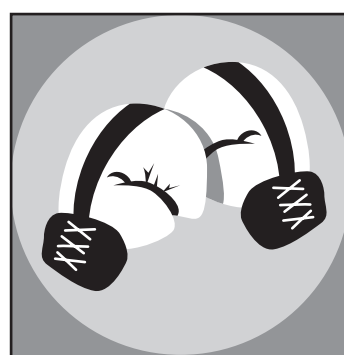
plesse constitutionnelle. Entre la définition précise d'un découpage territorial en districts et celle plus générale en circonscriptions, les constituants sont loin d'être d'accord. En revanche, la consultation populaire pour permettre aux citoyens de s'exprimer en cas de fusion de districts a convaincu.

- Le PACS, ou partenariat enregistré, mais uniquement pour couples homosexuels, est accepté. La troisième lecture devra confirmer cette décision. Elle n'a été obtenue qu'en excluant les couples hétérosexuels de ce partenariat.

- L'impôt de mandat, en matière de fiscalité ecclésiastique, qui donne la possibilité au contribuable de choisir le destinataire de la taxe qu'il paie, est refusé. Entre la peur de vider les caisses de l'Eglise et l'intérêt de pouvoir choisir le bénéficiaire de l'impôt, le cœur des constituants balance.

- Les conseils consultatifs sont rayés en deuxième lecture. Mais ce pas vers l'intégration active des citoyens à la réflexion politique tente une forte minorité de constituants.

- L'équilibre budgétaire n'a pas déchiré autant l'hémicycle en deuxième lecture qu'en premiè-



re. Le conflit réside dans la durée donnée pour compenser les déficits. La proposition retenue, suggérée par le Conseil d'Etat, demande que cette exigence soit remplie «dans les années suivantes». En première lecture, ils avaient penché pour une solution plus contraignante: «dans les cinq ans».

- Le conseil de la magistrature, concept issu d'un compromis de la première lecture, semble en bonne voie. Il comprendra neuf membres qui auront pour tâche la surveillance du pouvoir judiciaire et du Ministère public. Mais l'ajout, en deuxième lecture, de deux membres sans affiliation à ce conseil nécessite un nouveau débat en troisième lecture. SB



«Il y a un chemin considérable qui a été parcouru entre la première et la deuxième lecture», convient le président Christian Levrat, qui sera remplacé par Adolphe Gremaud dès janvier.

CHRISTOPHE BOSSET - A PHOTO PRISE LE 21 JANVIER 2003

## Destination Constitution pour l'assurance-maternité

Certains nouveautés du projet de la Constituante sont en principe adoptées. Petit tour d'horizon des points les plus importants:

- Les allocations familiales sont fixées selon le concept «un enfant, une allocation».

- L'assurance-maternité cantonale propose des prestations qui garantissent la sécurité matérielle de chaque femme avant et après l'accouchement. Une couverture de perte de gain pour toutes les mères qui travaillent pendant quatorze semaines. Elle met sur un pied d'égalité adoption et naissance.

- Le droit de vote pour les étrangers au niveau communal a passé le cap des deux lectures. Mais ce droit au niveau cantonal n'a pas résisté à la deuxième lecture.

- Un secrétariat indépendant pour le Grand Conseil est confir-



mé. Il permettra une plus grande autonomie du législatif, renforçant ainsi son pouvoir.

- Le double mandat de conseiller d'Etat et de parlementaire fédéral est déclaré incompatible. Les constituants ont ajouté en deuxième lecture l'incompatibilité entre la fonction de préfet et celle de parlementaire fédéral.

SB

## Destination poubelle pour le salaire minimum

Certains innovations ont été définitivement balayées lors de cette deuxième lecture, puisqu'elles n'avaient déjà pas passé la rampe de la première. Aux yeux de la majorité des constituants, les sujets les moins séduisants touchent en grande partie au soutien des plus démunis. Quelques exemples:

- Le salaire minimum est passé à la trappe. Même avec une application uniquement pour les branches d'activité hors convention collective. Il était l'une des principales revendications de la gauche.

- L'impôt négatif en faveur des travailleurs pauvres est jeté à la corbeille. Fort similaire, le système de rabais fiscal a connu le même sort.

- L'école enfantine ne sera pas



obligatoire. Même la proposition de ne rendre obligatoire qu'une seule année maternelle n'a pas convaincu.

- Le droit de grève de solidarité est aussi balayé. Le droit de grève n'est accepté que s'il est en relation avec le travail.

SB

## La victoire des arrangements

«C'était le seul moyen de débloquer la situation», reconnaît Laurent Schneuwly, chef du groupe démocrate-chrétien. Si la deuxième lecture du projet de Constitution reçoit un bien meilleur accueil que la première, c'est parce qu'elle a été préparée en petit comité. Afin d'éviter les majorités de hasard et devant la peur d'un refus populaire, les chefs de groupe ont entamé des négociations. Elles ont abouti à un compromis sur six points sensibles: le préambule, l'assurance-maternité, les droits politiques des étrangers, l'équilibre des finances, le Conseil de la magistrature et le maintien des districts. Sur ces six points, le compromis trouvé a été adopté en plénum. Parfois de justesse. Sur les districts, il a fallu la voix prépondérante du président Christian Levrat.

«C'est un processus assez rare en politique mais qui a permis de prendre un peu de distance et d'enlever les principaux écueils», analyse celui-ci. Le succès rencontré incite certains chefs de groupe à vouloir reconduire l'opération en prévision de la troisième lecture. Objectif: régler quelques points encore disputés, comme le nombre de députés. Sur les langues, ce sera plus difficile, étant donné que les divergences dépassent la politique partisane.

Quoi qu'il en soit, une rencontre est prévue avant Noël entre les membres du bureau et les chefs de groupe. La question y sera abordée. Pour le chef des socialistes Alain Berset, «il faut en tout cas qu'on entretienne des contacts assez serrés afin de discuter des points où il y a encore des choses à régler».

PhC